

## S. Dabla, Nouvelles écritures africaines : romanciers de la seconde génération

Augustin Ntchamande

Volume 24, numéro 2, automne 1991

L'institution littéraire en Afrique subsaharienne francophone

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/500974ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/500974ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (imprimé)

1708-9069 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Ntchamande, A. (1991). Compte rendu de [S. Dabla, Nouvelles écritures africaines : romanciers de la seconde génération]. *Études littéraires*, 24(2), 127–130. <https://doi.org/10.7202/500974ar>

Tous droits réservés © Département des littératures de l'Université Laval, 1991

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**Dabla, Séwanou**, *Nouvelles Écritures africaines. Romanciers de la seconde génération*, Paris, L'Harmattan, 1986, 256 p.

■ Existe-t-il un « nouveau roman » africain francophone? Quelles en sont les caractéristiques? C'est à ces questions que tente de répondre Séwanou Dabla dans les quatre chapitres de son ouvrage.

*Nouvelles Écritures africaines* essaie d'établir ce qui ferait la spécificité du roman africain francophone actuel sur les plans thématique et esthétique, par rapport à l'écriture balzacienne qui aurait beaucoup marqué les romanciers africains de la première génération, et par rapport à la Négritude. Dabla se donne ainsi pour objectif l'institution du roman africain francophone et, par conséquent, son autonomisation par rapport au roman africain anglophone par exemple.

Notons d'emblée que le corpus de Dabla s'étale sur une période de dix-sept ans (1966-1983). À cette période correspond, paradoxalement, un échantillon très réduit : onze auteurs choisis dans sept pays au sud du Sahara. C'est à se demander si le critère majeur qui a présidé à ce choix n'a pas été quelque peu arbitraire. On peut également s'interroger sur les raisons qui ont décidé l'auteur à exclure le roman maghrébin francophone de son champ, lorsqu'on sait que les initiatives les plus hardies sont souvent ve-

nues de là. Mohammed Dib (*Qui se souvient de la mer*, 1962) et Tahar Ben Jelloun (*la Prière de l'absent*, 1981) en sont des exemples patents. Oubli, désinvolture ou omission volontaire? Il s'agirait alors d'une omission volontaire qui participe d'une entreprise de légitimation et de consécration de certaines œuvres de l'Afrique noire francophone.

Les innovations opérées dans le roman africain francophone actuel trouvent leur origine dans les œuvres de Ousmane (*les Bouts de bois de Dieu*, 1960), de Laye (*le Regard du roi*, 1954), etc. Mais ces « balbutiements » (p. 23) ne vont se trouver que plus tard cristallisés dans *les Soleils des Indépendances* (1968) de Kourouma qui se fait un « devoir de violence » sur la langue française. Ainsi, « le fossé habituel [...] entre l'univers décrit et les modalités linguistiques de cette description se comble [...] tandis que l'écriture s'enrichit d'une nouvelle densité » (p. 60).

Les contours du « nouveau modèle thématique » (p. 79) sont dès lors annoncés dans les titres, les épigraphes, les préfaces. Il n'est donc pas surprenant que les premiers thèmes du roman africain tombent en désuétude et que lentement, mais sûrement, la vieille Négritude se « cadavérise ». Il est question pour les

« nouveaux romanciers » africains de « relever [...] l'inutilité d'un concept qui a échoué » (p. 83). Autant parler comme Sony Labou Tansi (*la Vie et demie*, 1979) des « tropicalités » qui se résument chez le Guide katamalanais au sadisme, à la lubricité, à la voracité! C'est le lieu de souligner, à la suite de l'auteur des *Nouvelles Écritures*, que « depuis *les Soleils* d'A. Kourouma, rares sont les romans qui n'interrogent pas [...] les nouveaux pouvoirs installés sur le continent africain à la faveur des indépendances » (p. 86). Et pour cause! Les récurrences actuelles gravitent autour d'un pouvoir africain monolithique et oppressif, où des « guides » érigés en véritables zombis tiennent des peuplades en respect par la force du fer et du feu : « pouvoir et oppression », « révoltes et luttes », etc.

Toutefois, c'est l'interrogation sur l'acte littéraire qui se révèle la principale préoccupation des romanciers de la seconde génération. Le caractère « romanesque » des œuvres actuelles résiderait donc plus dans leur esthétique que dans leurs contenus.

Sony Labou Tansi et Lopes innovent dans la tradition romanesque par la subversion et l'invention chez l'un, la densité et la composition du texte chez l'autre. Mudimbe et Sassine conçoivent un nouveau roman de formation, tandis que Fantoure et Adiaffi pratiquent une surenchère de la forme. Enfin, Liking et Diop se singularisent par un « texte-jeu ». Toutes

ces métamorphoses relèvent de la grande liberté des auteurs face aux règles esthétiques admises, d'une pratique très poussée de l'intertextualité, de l'utilisation d'un lexique symbolique, etc. On regrettera cependant que l'auteur n'ait pas pensé à regrouper ces différentes caractéristiques par affinités, afin de les analyser de manière parallèle, mais qu'il ait tenu à le faire dans chaque œuvre prise isolément. D'où l'impression d'éparpillement et de redondance qui se dégage du troisième chapitre.

Même s'il est démontré que le roman africain francophone actuel subit de profondes mutations, il demeure qu'il prend sa source dans l'oralité et dans l'écriture africaine ancienne. Les romanciers africains ont ainsi fait leur cette affirmation de Frye selon laquelle « tout ce qui est nouveau en littérature est du vieux reforgé ». Mais le roman africain, n'évoluant pas en vase clos, s'abreuve aussi à d'autres sources : le Nouveau roman et le roman latino-américain, en l'occurrence. Ce faisant, « le roman africain francophone s'est engagé, conclut Dabla, dans la fiction véritable tout en réussissant à fournir une analyse minutieuse de la réalité » (p. 244). La littérature africaine conserve ainsi toute sa spécificité et ne peut être saisie en dehors de ses conditions d'émergence et de son contexte de production faits de luttes et de violence, de misère et d'iniquités<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> C'est d'ailleurs à bon droit que Bernard Mouralis pense que l'Art africain est essentiellement fonctionnel et social, même si Jacques Dubois constate que « l'écrivain contemporain est de plus en plus enclin à valoriser un travail de la forme et du langage » (Dubois, *l'Institution de la littérature*, Bruxelles, Labor/Nathan, 1983, p. 61).

Toutefois, la définition que donne Dabla du roman africain francophone actuel ne suffit pas pour l'autonomiser et l'instituer en tant que production spécifique dans le vaste champ de la littérature africaine. Car s'il n'est que « fiction » et « analyse minutieuse de la réalité », le roman africain francophone n'est pas fondamentalement différent du roman africain lusophone par exemple, qui est bâti sur le même schéma. Tout cela tient au fait que l'auteur n'a pas pris la peine de définir au préalable son champ, d'énoncer les caractéristiques spécifiques du roman africain francophone. L'existence du roman africain francophone ne se discute plus, mais celui-ci attend d'être défini si l'on tient à l'autonomiser. Le faire ne serait donc pas un truisme.

Si l'on peut concevoir que le roman africain francophone est différent du roman anglophone par la langue d'énonciation (encore qu'il existe des traductions de l'anglais vers le français et vice-versa), on ne peut même pas l'imaginer du point de vue de la thématique. Qu'est-ce qui distingue fondamentalement *Petals of Blood* d'un Ngugi de *Remember Ruben* d'un Beti? Peut-être la langue! Mais qui aurait pu imaginer que *Le monde s'effondre* est la version française de *Things Fall Apart* de Achebe, si le roman ne portait pas la mention « traduit de l'anglais par Michel Ligny »? C'est dire combien le critère linguistique est fragile.

Le critère esthétique ne saurait non plus résister à l'analyse, car Dabla lui-même fait remarquer que le renouvellement de l'écriture dans le roman africain a été initié par les

auteurs anglophones : « Il faut attendre plus d'une décennie, après l'accession des États africains francophones à la souveraineté nationale, pour que les romanciers suivent l'exemple du mouvement anglophone », écrit-il (p. 17).

*Nouvelles Écritures africaines* s'avère un essai d'autonomisation et de légitimation du roman africain francophone, mais qui débouche plutôt sur une célébration quasi apologétique de quelques auteurs arbitrairement retenus dans un champ qui en regorge pourtant. Pourquoi avoir choisi Sony Labou Tansi et non Tchicaya U Tam'si par exemple?

Par ailleurs, l'on se serait attendu à ce que l'auteur prît en compte dans son étude toutes les composantes du roman africain : roman africain francophone, anglophone, lusophone, roman africain au sud et au nord du Sahara. Le titre de l'ouvrage nous conforte dans cette position — à moins que l'auteur ne se décide de le changer! Il semble en définitive que Dabla ait voulu simplement créer une zone d'influence en vue d'une spécialisation (?) de son discours critique.

Mais il convient de souligner sa contribution à la sphère du discours critique sur la littérature africaine. D'abord, son étude permet de réfléchir sur la question de la définition des multiples composantes du roman africain, ce qui n'est pas toujours très évident. En outre, elle permet de saisir sur le fait les innovations opérées dans le roman africain francophone actuel, réputé pour son « illisibilité ». Enfin, le plus grand mérite de l'auteur est d'avoir posé, à sa manière, une théorie du « nouveau roman » africain francophone.

D'une lecture facile et d'une écriture simple, *Nouvelles Écritures africaines* se révèle un point de repère incontestable dans le dis-

cours critique sur la littérature africaine d'expression française.

*Augustin Ntchamande*  
Université de Yaoundé